



Besoin info suite à un accident de travail

Par **Cousin laetitia**, le **26/01/2018** à **15:34**

Bonjour maître,

Voilà , j'ai eu un accident de travail le 17/01/2017 au moment des faits jetais intérimaire, controleuse qualité. J'étais amener à contrôler des pièces avec une visseuse deviseuse et malheureusement pièces non conforme et continue à tourner et claqué sur mon doigt. Accident déclaré auprès de la société pour qui je travailler et ainsi qu'à agence intérim. A aujourd'hui je vais être en consolidation avec séquelle car mon doigt ne bouge plus et ne bougera plus jamais .. j'aimerais savoir si j'ai le droit de faire les démarches pour faute inexcusable auprès de mon employeur ? Car a aujourd'hui plus aucune nouvelle d'eux , et n'essaie même pas de m'aider à retrouver un travail. Dans ma vie de tout les jours c'est parfois handicapant..

Merci pour votre reponse

Par **P.M.**, le **26/01/2018** à **15:56**

Bonjour,

Vous aviez notamment éventuellement droit à un complément aux indemnités journalières de la Sécurité Sociale et je vous propose [ce dossier...](#)

Pour la faute inexcusable de l'employeur ou plutôt de l'entreprise utilisatrice, je vous conseillerais de voir avec la CPAM car c'est à eux qu'il convient de faire la demande de reconnaissance...